



SEUL MAIS ENSEMBLE !

Il est parfois des évènements dramatiques qui percutent les esprits et nous amènent brutalement à nous interroger sur nos comportements, nos relations entre collègues mais aussi sur ce que l'on accepte, subit et sur ce que l'on voudrait voir changer.

L'ambition de ce tract est de vous interpeller sur la nécessité impérieuse de briser quelques tabous, quelques idées reçues bien entretenues.

L'entreprise est qu'on le veuille ou non un lieu de conflits d'intérêts divergents. Entre les salariés qui vendent leur savoir, leur force de travail et leur temps contre les actionnaires propriétaires et décideurs (loin des petits porteurs) tournés vers des objectifs de rentabilité toujours plus hauts de leur magot.

Le plan 2009, proposé par notre Président Directeur Général à ses actionnaires et maintenant imposé comme immuable, est la planification du 'toujours plus'.

Bien sur les lois, le code du travail, les conventions collectives, les accords d'entreprise visent à encadrer la relation employeur/employé.

Le contenu de ces cadres institutionnels n'est le fruit que de revendications alimentées par chacun de nous et souvent imposés par des combats.

Le résultat de la négociation est directement le reflet de la confrontation des forces en présences.

C'est bien pour cela que l'individualisme est érigé en dogme par l'entreprise.

Le contrat de travail n'a pas pour objet de vendre le salarié à l'employeur

Le contrat de travail entre le salarié et l'employeur est, lui et lui seul, un engagement juridique.

L'emploi des savoirs intellectuels, des aptitudes physiques ... (la force de travail) en contrepartie d'une reconnaissance de la qualification de l'intéressé et d'un salaire correspondant à celle-ci.

Les entretiens de fin d'année sont devenus des ersatz de contrats de travail qui vous laissent seuls devant le poids de votre hiérarchie.

Ce processus met le salarié en position de faiblesse qui ne peut compter que sur la magnanimité du comité d'entreprise Bien Obscur (comme la force).

Notre entreprise s'affaiblit lorsque ses

salariés sont soumis ainsi à accepter sans pouvoir réagir collectivement.

Sans les hommes et leur adhésion volontaire aux objectifs, point de résultats !

Ce sont bien les salariés et eux seuls dans leurs diversités et leurs complémentarités qui conçoivent, industrialisent vendent et entretiennent leurs produits et qui sont à l'origine des résultats de l'entreprise.

Nous pouvons tous nous réjouir des propos tenus par le PDG « ***Sans les femmes et les hommes, l'entreprise n'a ni avenir, ni succès possible.*** », mais faut-il encore que les actes quotidiens viennent confirmer de telles annonces.

Les modèles économiques peuvent bien changer, les hommes ont besoins de solidarité, d'entraides, de reconnaissances objectives.

Livbag a bien changé, d'une entreprise très diversifiée dans ses activités de concepteur, constructeur et vendeur de système de sécurité automobile au service du développement industriel économique et social du pays, nous sommes devenus une entreprise centrée sur les profits pour actionnaires. Nos directions affirment, au quotidien, que l'actionnaire est roi et exigeant dans un monde de concurrence exacerbé.

Or, la vie nous a démontré que tous ceux qui ont plié à se rompre sous des mesures de plus en plus insupportables non pas été mis à l'abri de fermeture de site ou perte d'emploi.

Osons la syndicalisation !

Celle-ci est souvent présentée comme une mesure de défiance à l'entreprise c'est faux ! C'est un acte d'organisation, de solidarité et de construction d'un contre pouvoir comme le prévoit la loi.

Seul, je suis solitaire, isolé, vulnérable.

A plusieurs nous pouvons construire, se faire écouter et respecter.

REJOIGNEZ LA CGT
